Compt. for. 8300-8624-8903-6506-6008-6507-7007-7527-8032
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dépressage des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Brûlage dirigé (dirigé ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Ensemencement
Récolte dans les friches boisées (détection fibres)

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à peuplier (groupement)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée du tron.)
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épinette occupent plus de 75% de la portée résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à pin gris
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — et/ou rouge (tronc occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec épinette blanche
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — avec épinette et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — avec épinette et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze lorisin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
— — — — — avec feuillu
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
Bouleaux à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec épinette noire ou rouge
Cédrière mixte résineux
Cédrière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
(plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplier
Peupliers à peuplier faux-tremble
Cédrière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autoroute

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Autre utilisation
Emplacement urbain, compost, cimetière, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes
0 à 10 %
5 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Chablis partiel
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	FORÊT ÉQUIENNE TIGES DE	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	FORÊT ÉTAGÉE TIGES DE
10 (ans)	0-30 ans	30-30 (ans)	30-70 (ans)
30	31-60	30-70	30-90
50	61-80	30-90	30-120
70	81-100	30-120	30-140
90	101-120	30-140	30-160
120	121 et plus	30-70	70-120

FORÊT HÉTÉROGÈNE

Je (jeune inégalienne) : Plusieurs dominances de feuillus tolérants, majorité des tiges ayant 0 et 30 ans. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inégalienne : Plusieurs dominances de feuillus tolérants, majorité des tiges ayant plus de 60 ans. Autres peuplements majorité des tiges sont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (D0a)	2 (D1a)	3 (D2a)	4 (D3a)	5 (D4a)	6 (D5a)
A 40%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 40%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovion
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Très forte	91 et plus	t
Superficie entourée de pente > 31%		s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fonts publiques seulement.

S-E3 C3 ep 50 D
— S-E : définition
— C3 : classe de pente
— ep : classe d'âge
— 50 : classe de hauteur
— D : classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

S C3 c4 M 7
— S : classe de pente
— C3 : classe d'âge
— c4 : année de l'origine
— M : classe de hauteur
— 7 : classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { SUR. D'ING. FOR. : MARC Y. MERCIER & ASS. / SIGNATURE : Marc Y. Mercier
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { SUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1985 / Année de publication : 1986 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 87
Unité d'aménagement — 2
Unité de sondage — 2
Mode de tenure ou de gestion — 1
Bloc d'aménagement — 09
Concessionaire ou autres — 04
Bassin hydrographique — 403 05*
Bassin primaire — 1
Bassin secondaire —
Unité de gestion privée —
Municipalité — 38400
Division de recensement — 1
Municipalité —
Cadastre —
Parcelle — 4480 *
Région écologique — 12a
Municipalité régionale de comté —

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /9/85
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes : 20 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-F-14	32-F-15	32-F-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-11	32-F-10	32-F-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-6	32-F-7	32-F-8	

32 F/10 S.E.